

Par courriel

Montréal, le 26 novembre 2018

Art 53-54

**Objet : Demande d'accès concernant l'adresse suivante : 510 boulevard Labelle,
Laval**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande, reçue le 6 novembre, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Il s'agit de :

1. Fiche GTC N° 2508, 2 pages
2. Avis d'infraction, 16 novembre 2005, 2 pages
3. Rapport d'inspection, 16 novembre 2005, 2 pages
4. Rapport d'inspection, 17 décembre 1998, 3 pages
5. Avis d'infraction, 16 juin 1998, 2 pages
6. Rapport d'inspection, 12 juin 1998, 4 pages
7. Rapport d'inspection, 27 mai 1998, 2 pages.
8. Fiche technique GERSOL, 11 octobre 1995, 1 page

Vous noterez que, dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nezha Boumchagdidin
Répondante régionale de l'accès
aux documents

pj

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS
FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 2508

NO LIEU : 90314352

ANCIEN NO GTC : 1314

DOSSIER

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : PRODUITS SHELL CANADA LIMITEE

NOM DE LA FICHE GTC : Produits Shell Canada Itée

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

LOCALISATION

ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION

ADRESSE

510, boul. Curé-Labelle
Laval (Québec)

MUNICIPALITÉ

Laval

MRC

Ville de Laval

CODE POSTAL

H7P 2P4

LOCALISATION CADASTRALE

LOT

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

CADASTRE DU QUÉBEC

1596850

COORDONNÉES

NO MATRICULE : 8248-37-0495

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,5806977274

LONGITUDE : -73,7878578229

AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

CARACTÉRISTIQUES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Remplacement de réservoir souterrains (VS Règlement...produits pétroliers)

VOLUMES DES SOLS EN M³

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M² :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M² :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

NATURE DES CONTAMINANTS

SOLS

Hydrocarbures aromatiques monocycliques * (pot)

Hydrocarbures légers*

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

EAU SOUTERRAINE

EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE Aucune Présente Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI Aucun En cours Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

FICHE TECHNIQUE

IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 2508

NO LIEU : 90314352

ANCIEN NO GTC : 1314

TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1994

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE : 1995

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1994
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> 1994
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

Enfouissement (à préciser)

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Rochon, Alain

DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M² :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M³ :

ANNOTATION DE LA FICHE

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 2000-08-11

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2018-11-26



CERTIFIÉ LC 043 833 534

Laval, le 16 novembre 2005

AVIS D'INFRACTION

Masnikof Antonios (GMS Triadam)
510 Boul. Labelle
Laval P. Qué. H7V 2T2

N/Réf: P-7610-13-01-00637-03

Objet: Élimination de matières dangereuses résiduelles (filtres à l'huile usée) dans un lieu non autorisé et réservoir d'huile usée non identifié à Laval.

Monsieur,

À la suite de l'inspection effectuée le 08 novembre 2005 par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, il a été constaté les infractions ci-après et ce, en dérogation au règlement.

1. Élimination de matières dangereuses résiduelles (filtres à l'huile usée) dans un lieu non autorisé

- Règlement sur les matières dangereuses, articles 11.

2. Réservoir d'huile usée non identifié.

- Règlement sur les matières dangereuses, article 46.

AVIS D'INFRACTION

N/Réf.: P-7610-13-01-00637-03

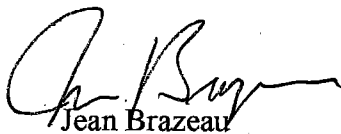
Le 16 novembre 2005

Nous vous demandons de procéder immédiatement aux corrections qui s'imposent.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Marie Hélène Frigon au (450) 661-2008 poste 312.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.



Jean Brazeau
Chef d'équipe

JB/MHF/mhf

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7610-13-01-00637-03

DATE DE RÉDACTION: 05-11-16

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 05-11-08

. INSPECTEUR: Marie Hélène Frigon

HEURE: arrivée: 15h15
départ : 15h30

. LIEU INSPECTÉ: **MIANIKOF ANTONIOS (GMS TRIADAM)**
510 Boul. Labelle
Laval, P. Qué.
H7V 2T2

. PERSONNES RENCONTRÉES:

.NOM/FONCTION

M.Tony Miasnikof, propriétaire

TÉLÉPHONE:

(514) 688-4941

. PIÈCES ANNEXÉES: PHOTOS: 3

. BUT: Vérifier le bien fondé de la plainte concernant la gestion des MDR et en particulier la gestion des filtres à l'huile usée.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

M. Miasnikof avait une attitude très agressive à mon égard.

L'huile usée est entreposée dans un réservoir de 1000 litres qui était identifié avec une étiquette de Castrol GTX et non huile usée. J'ai consulté sur place une facture d'élimination d'huile usée datée du 03 août 2005, chez Environnement P.S.L située au 121, Industriel à Delson au 1-877-955-8221.

Les filtres à l'huile usée sont préalablement égouttés dans un contenant à cet effet et sont récupérés par un recycleur de métal qui passe dans le secteur.

J'ai laissé à M. Miasnikof une liste des destinataires autorisés à recevoir des MDR.

3. CONCLUSION

1. Élimination de MDR (filtres à l'huile usée) dans un lieu non autorisé.

-Règlement sur les matières dangereuses résiduelles, article 11

2. Réservoir de matières dangereuses résiduelles (huile usée) non identifié.

- Règlement sur les matières dangereuses résiduelles, article 46

4. RECOMMANDATION

Avis d'infraction

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR: HÉLÈNE FRIGON

DATE:05-11-16

. VÉRIFIÉ PAR: JEAN BRAZEAU

DATE:05-11-16

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

D'accord

J'assigne un inspecteur expérimenté pour assistance à l'inspection pour la suite de l'avis d'infraction émis 30 à 45 jrs max. max.

PHOTOS PRISES PAR : Marie Hélène Frigon

Photo : 1

Date : 2005-11-08

Note : Réservoir d'huile usée (celui de gauche) d'une capacité de 1000 litres non identifié. Celui de droite est de l'huile neuve.

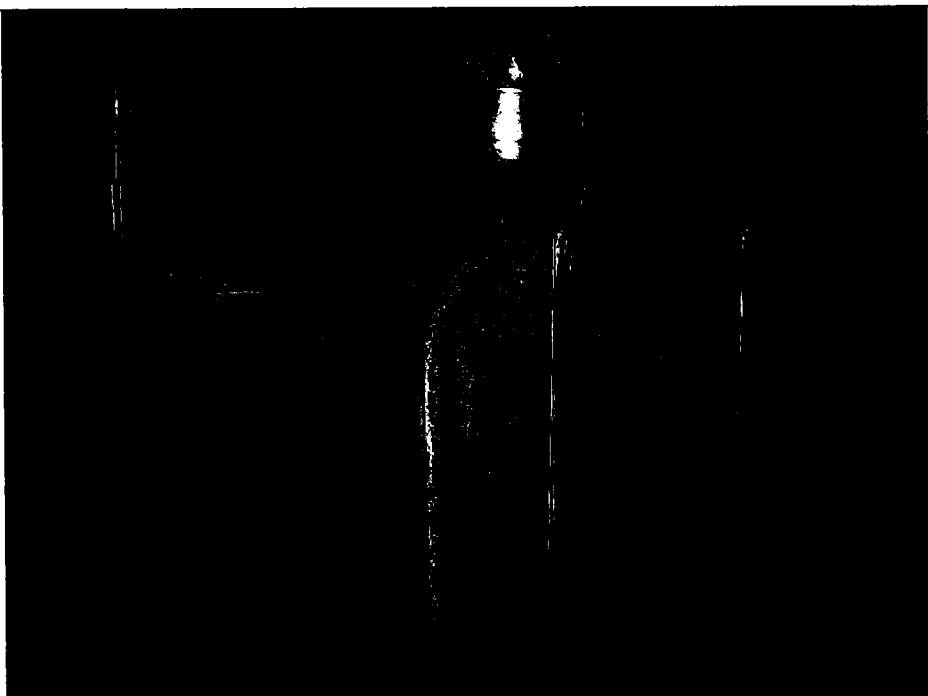


Photo : 2

Date : 2005-11-08

Note : Indicateur de niveau sur le réservoir d'huile usée de 1000 litres.



Photo : 3

Date : 2008-11-08

Note : Filtres à l'huile usés en phase d'égouttement dans un contenant prévu à cet effet.



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7610-13-01-00637-03

DATE DE RÉDACTION: 98-12-15

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 98-12-11

. INSPECTEUR: **Hélène Frigon**

. LIEU INSPECTÉ: **MIANIKOF ANTONIOS (GMS TRIADAM)**
510 Boul. Labelle
Laval, P. Qué.
H7V 2T2

. PERSONNES RENCONTRÉES:

.NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE:

M. Tony Miasnikof, propriétaire

(514) 688-4941

. PIÈCES ANNEXÉES: PHOTOS: 4

. BUT: Vérifier si l'entreprise brûle ses huiles usées.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je rencontre M. Tony Miasnikof, je me dirige vers les réservoirs d'huile usée et constate qu'il y en a un qui contient de l'huile neuve et l'autre de l'huile usée. Je lui demande qu'est-ce qu'il fait avec ses huiles usées, il me dit les faire éliminer par ^{Art 23-24} [REDACTED]. Il m'a montré une facture d'élimination datant du 25 juin 1998 où il a fait vidé 1818 litres d'huile usée. Il me dit qu'il les appelle lorsque son réservoir est presque plein. Je lui fait remarquer qu'il devrait avoir une nouvelle facture bientôt. Je lui mentionne que je vais revenir lorsque je serai dans le secteur afin de vérifier ses nouvelles factures d'élimination. La fournaise n'était pas en opération lors de l'inspection.

Dans le garage, à côté de ses réservoirs, il y avait la présence deux contenants de 5 gallons dans lequel étaient égouttés les filtres à l'huile usée.

3. CONCLUSION

Aucune infraction à la réglementation

4. RECOMMANDATION

Retourner sur les lieux bientôt lorsque je serai dans le secteur afin de vérifier les nouvelles factures d'élimination.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR: HÉLÈNE FRIGON H. Frigon DATE: 98-12-15

. VÉRIFIÉ PAR: ALAIN ROCHON Alain Rochon DATE: 98-12-17

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

D'accord, y retourner en janvier 1999.

N/RÉFÉRENCE: 7610-13-01-00637-03
IDENTIFICATION: GMS (Triadema)
Laval (Québec)

PHOTOS PRISES PAR: Hélène Frigon

PHOTO: 1
DATE: 98-12-11
Deux réservoirs
d'huile, un
contenant de
l'huile neuve
et l'autre
contenant de
l'huile usée.



PHOTO: 2
DATE: 98-12-11
Antenne
sur le réservoir
d'huile usée.

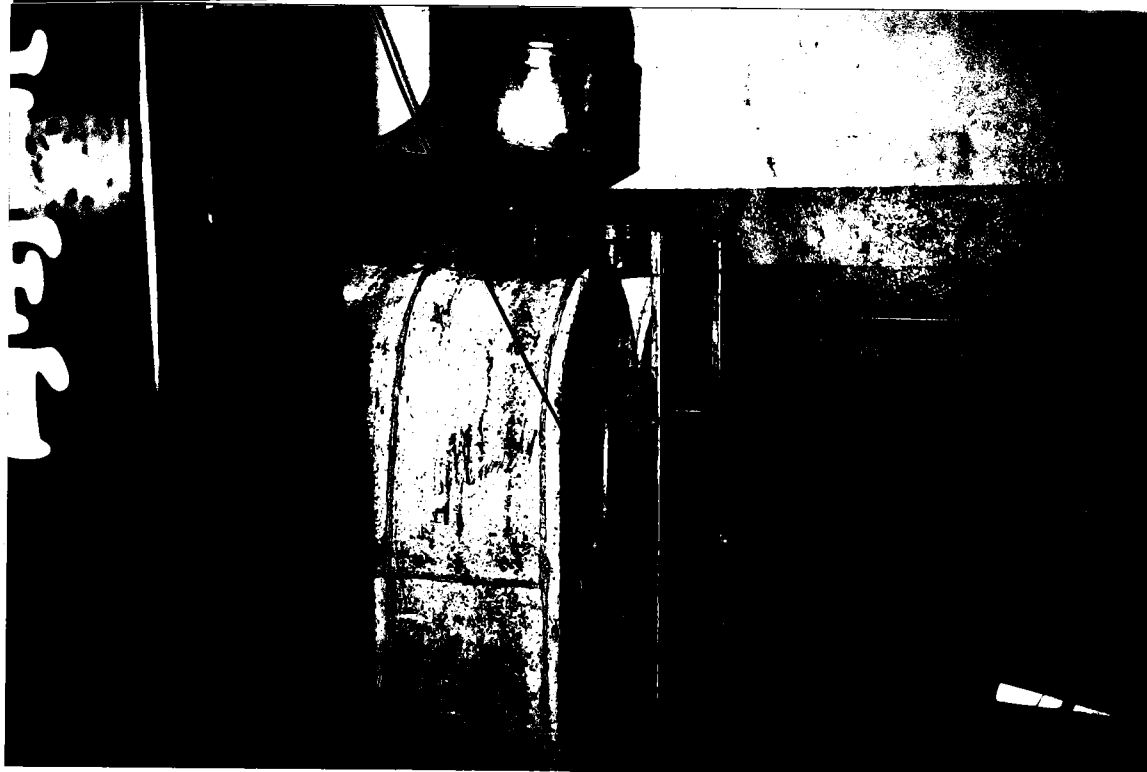
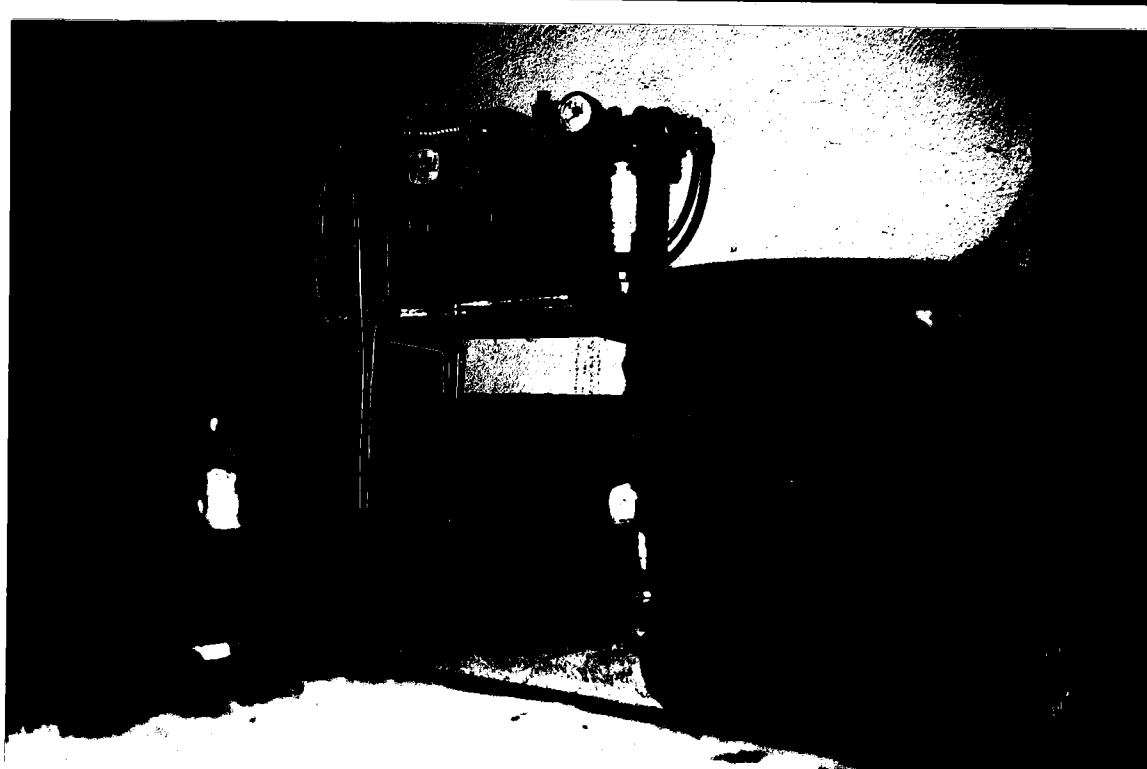


PHOTO: 3
DATE: 98-12-11
Brûleur
installé sur
le réservoir
du fond.



H. Frigon.

N/RÉFÉRENCE: 7610-13-01-00637-03
IDENTIFICATION: GMS (Triadem)
Laval (Québec)

PHOTOS PRISES PAR: Hélène Frigon

PHOTO: 4
DATE: 98-12-11
Conteneurs
de 5 gallons
Filtres à
égoutter dans
un des conteneurs
et filtres
égoutter dans
l'autre conteneur

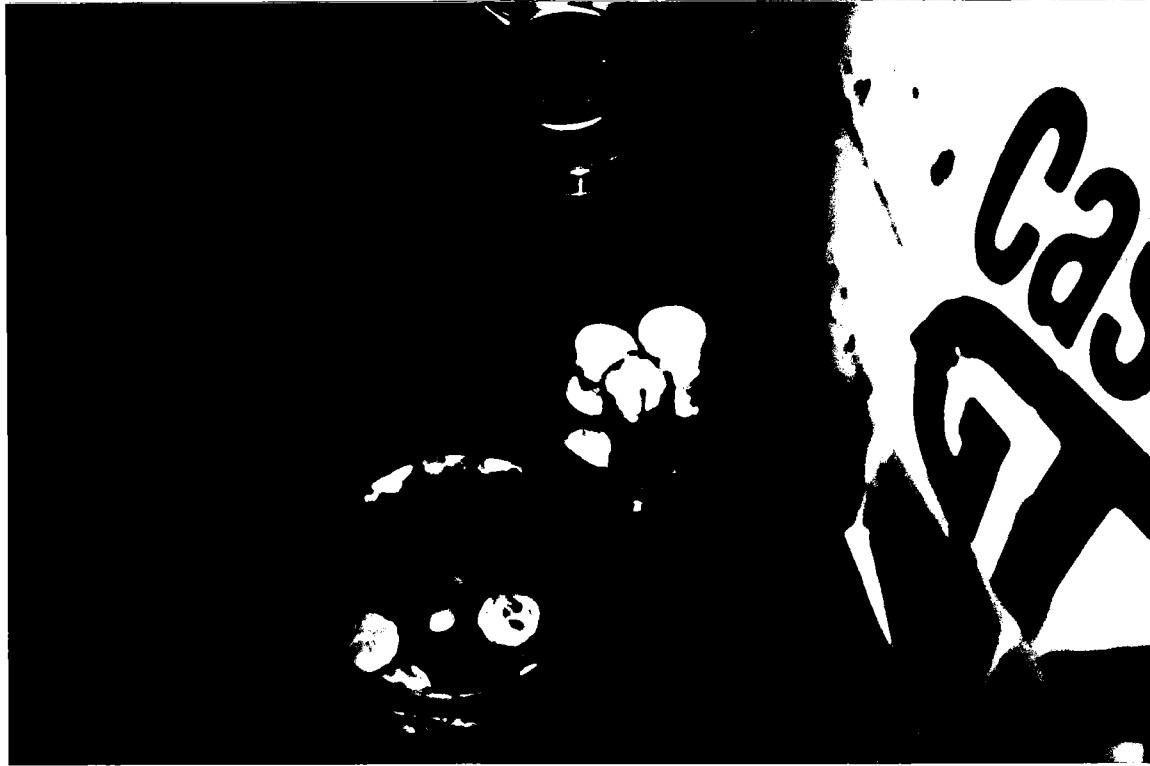


PHOTO: _____
DATE: _____

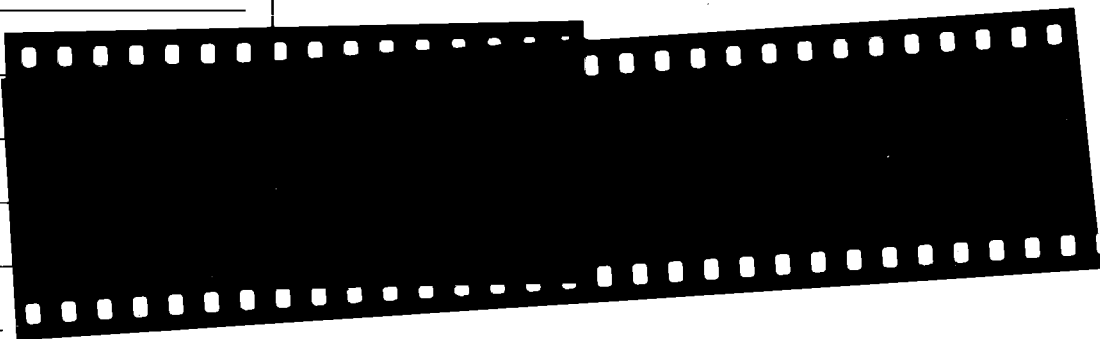


PHOTO: _____
DATE: _____

H. Frigon



Direction régionale de Laval

CERTIFIÉ

Le 16 juin 1998

AVIS D'INFRACTION

Mianikof Antonios (GMS Triadam)
510, Boul. Labelle
Laval (Québec)
H7V 2T2

N/Réf: P-7610-13-01-00637-03

Objet : Utilisation à des fins énergétiques des huiles usées sans permis et sans autorisation au 510 Boul. Labelle à Laval.

Mesdames,
Messieurs,

À la suite d'une inspection effectuée le 05 juin 1998 par une fonctionnaire dûment autorisée de notre direction régionale, nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation à la Loi :

Utilisation énergétique d'huile usée sans avoir obtenu au préalable de permis et de certificat d'autorisation à cette fin.

- Loi sur la qualité de l'environnement ;

. Articles 22 et 70.9

Nous vous demandons de cesser immédiatement cette activité.

1, Place Laval, bureau 205, Laval (Québec) H7N 1A1
Téléphone : (514) 662-2616 Télécopieur : (514) 662-3089



AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. : P-7610-13-01-000637-03

Le 16 juin 1998

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec Hélène Frigon au (450) 662-2616 poste 233.

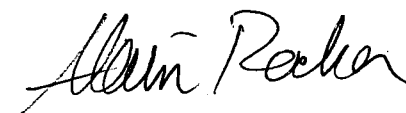
À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.

Le directeur régional,


Jean Rivet

JR/HF/hf



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7610-13-01-00637-03

DATE DE RÉDACTION: 98-06-10

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 98-06-05

HEURE: arrivée: 11H00
départ: 11H30

. INSPECTEUR: **Hélène Frigon**

. LIEU INSPECTÉ: **MIANIKOF ANTONIOS (GMS TRIADAM)**
510 Boul. Labelle
Laval, P. Qué.
H7V 2T2

. PLAIGNANT (e) : rencontré? **non**

. NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE:

Aut. 53-54.

. PERSONNES RENCONTRÉES:

. NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE:

M. Tony Miasnikof, propriétaire

(514) 688-4941

. PIÈCES ANNEXÉES: PHOTOS: 4

. BUT: Vérifier si l'entreprise possède l'équipement requis pour le brûlage d'huile usée.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je rencontre M. Tony Miasnikof, je me dirige vers les réservoirs d'huile usée et regarde minutieusement la façon dont ils sont installés, ainsi que la tuyauterie connexe. Sur le dessus des réservoirs il y a une petite pompe utilisée pour acheminer l'huile usée vers la fournaise suspendue au plafond. Je demande à M. Miasnikof s'il brûle ses huiles usées. En premier lieu, il me répond que non, mais je lui dit que la façon dont est installé son équipement, on peut constater le contraire. Il dit alors qu'il a effectivement essayer mais, cela n'a pas donné de bons résultats.

Dans le garage, il y avait la présence d'un baril contenant de l'huile usée venant d'un client selon M. Miasnikof et je lui ai demandé lequel et il m'a répondu qu'il s'agissait d'un client de Laval Ouest, sans le nommer. Je lui ai aussi demandé pourquoi il acceptait de prendre des huiles usées de client s'il devait payer pour l'éliminer. Il m'a dit que c'était pour rendre service.

Les deux réservoirs de 2000 litres étaient à demi plein et lors de la dernière inspection, le 07 mai 1998, les deux réservoirs étaient au quart plein et M. Miasnikof m'a dit qu'il effectuait très peu de changement d'huile puisque sa spécialité est le silencieux.

3. CONCLUSION

4. RECOMMANDATION

Attendre l'avis de Roger Martel afin de vérifier si nous allons transmettre le dossier aux enquêtes ou envoyer un avis d'infraction.

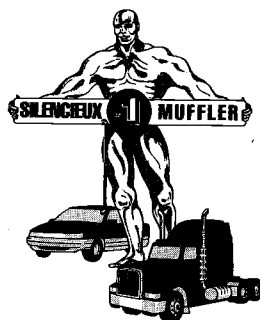
5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR: HÉLÈNE FRIGON Hélène Frigon DATE: 98-06-10

. VÉRIFIÉ PAR: ALAIN ROCHON Alain Rochon DATE: 98-06-12

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

Envoyer un avis d'infraction puisque toutes les installations sont en place pour brûler des huiles usées et que le garage a admis avoir brûlé des huiles usées. Refaire une inspection à l'automne lorsque la fournaise sera en marche. Nous pouvons demander l'assistance de Roger Martel si il y a toujours du brûlage d'huiles usées.



ANTONIOS MIASNIKOF

GMS

SI LA COMPÉTITION NE PEUT LE FAIRE,
NOUS LE FAISONS !!!
IF THE COMPETITION CANNOT MAKE IT,
WE DO IT !!!

TRIADAM INC.
510 Boul. Labelle
Laval, Québec H7V 2T2
Tél.: (514) 688-4941



Photo #: 3 Date: 98-06-05

Identification : GMS

Municipalité: Laval.

Note: Niveau visible de l'extérieur des réservoirs d'huile usée.

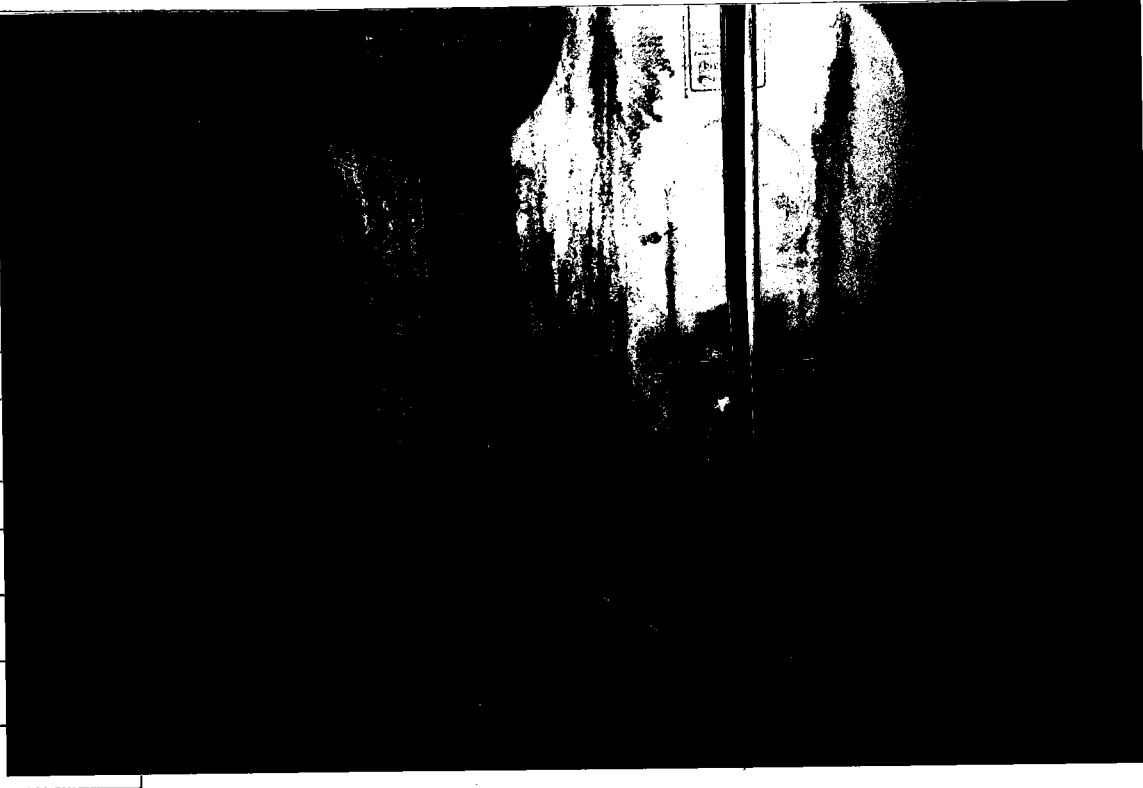


Photo #: 4 Date: 98-06-05

Identification : GMS

Municipalité: Laval

Note: Fournaise vue de l'arrière On voit le tuyau d'arrivée

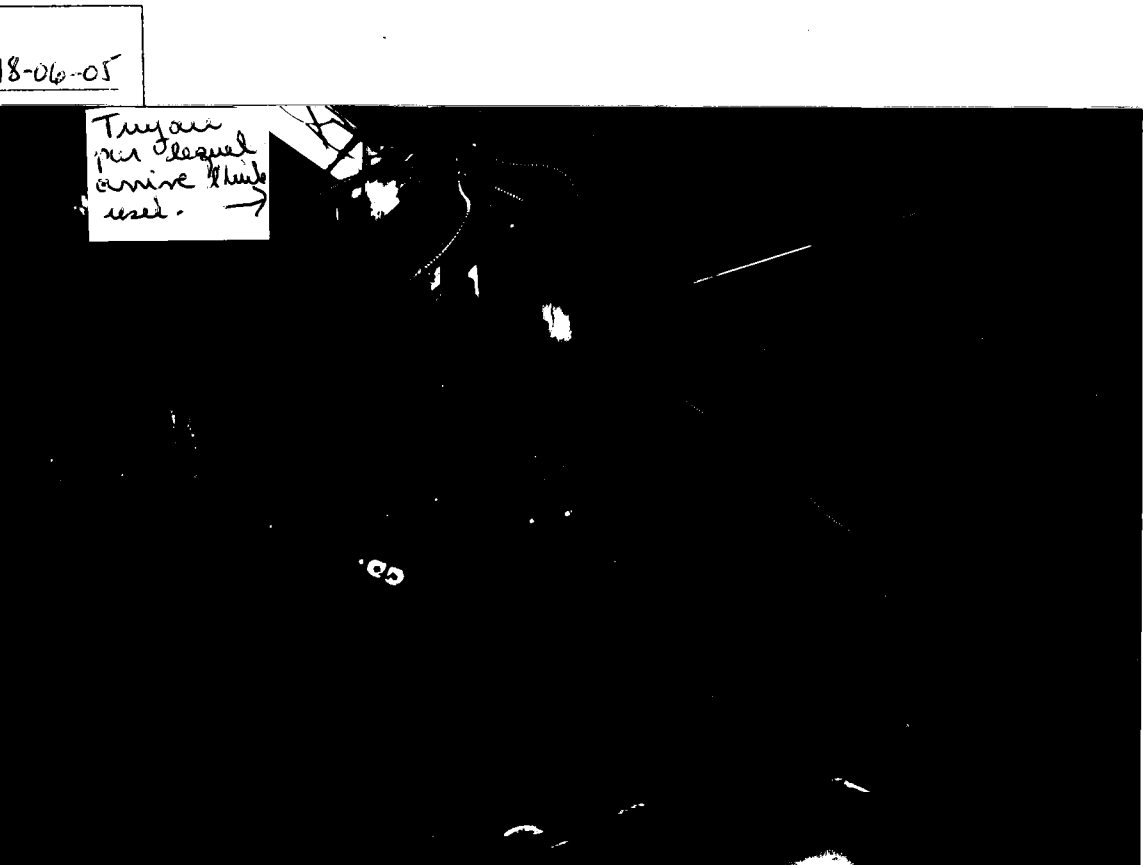


Photo #: _____ Date: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: _____



Photographié par: _____

Arizon



Photo #: 1 Date: 98-06-05

Identification : GMS

Municipalité: Laval

Note: Petite pompe
au-dessus des
réservoirs pour
collecter l'huile
usée à la fonderie



Photo #: 2 Date: 98-06-05

Identification : GMS

Municipalité: Laval

Note: Fonderie et
tuyauterie au mur
qui amène l'huile
usée vers la fonderie



Photo #: _____ Date: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: _____

Photographié par: Frigo

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE: P-7610-13-01-00637-03

DATE DE RÉDACTION: 98-05-27

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION: 98-05-07

HEURE: arrivée: 14H15
départ: 15H00

. INSPECTEUR: **Hélène Frigon**

. LIEU INSPECTÉ: **MIASNIKOF ANTONIOS (GMS TRIADAM)**
510, Curé Labelle
Laval, Qué.
H7V 2T2

. PLAIGNANT (e) : rencontré? **non**

. NOM/ADRESSE

TÉLÉPHONE:

art. 53-54

. PERSONNES RENCONTRÉES:

. NOM/FONCTION

TÉLÉPHONE:

M. Tony Miasnikof, propriétaire

(514) 688-4941

. PIÈCES ANNEXÉES: PHOTOS: 1

. BUT: Vérifier si l'entreprise effectue une activité de brûlage d'huile usée.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Sur les lieux, je n'ai constaté la présence d'aucun équipement qui pourrait être utilisé pour le brûlage d'huile usée. Il y avait la présence de deux réservoirs hors terre intérieur de 2000 litres d'huile usée remplis au quart. L'huile usée est récupérée par Philips Environnement. À l'extérieur en avant du garage, il y a un réservoir souterrain vide qui n'a jamais été utilisé par le propriétaire actuel depuis 1993. Ce dossier est suivi par le ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles, par M. André Gourde. Le propriétaire m'a montré les documents concernant ce dossier.

Le 98-05-28

J'ai communiqué avec le plaignant pour l'informer de la situation. Celui-ci m'informe qu'il est mécanicien ayant déjà travaillé à ce garage et que c'est lui qui opérait la fournaise pour le brûlage d'huile usée. Il dit qu'elle est en haut des réservoirs d'huile usée mais qu'on ne le voit pas lorsqu'il y a une auto sur le cylindre hydraulique pour être réparée, ce qui était le cas lors de l'inspection. Il m'a dit que le propriétaire rempli les deux réservoirs d'huile durant l'été avec les changements d'huile qu'il effectue lui-même et de l'huile que certaines personnes viennent lui porter. Il m'a aussi suggéré de faire attention, car il semble que le propriétaire en question est assez agressif. Il m'a dit qu'il s'est fait congédié au début du mois de mai et qu'en allant chercher sa paye finale il s'est fait cassé le pied en se faisant sauté dessus par les deux fils du propriétaire.

3. CONCLUSION

4. RECOMMANDATION

Faire une nouvelle inspection afin de vérifier s'il y a effectivement de l'équipement en place pour le brûlage d'huile usée.

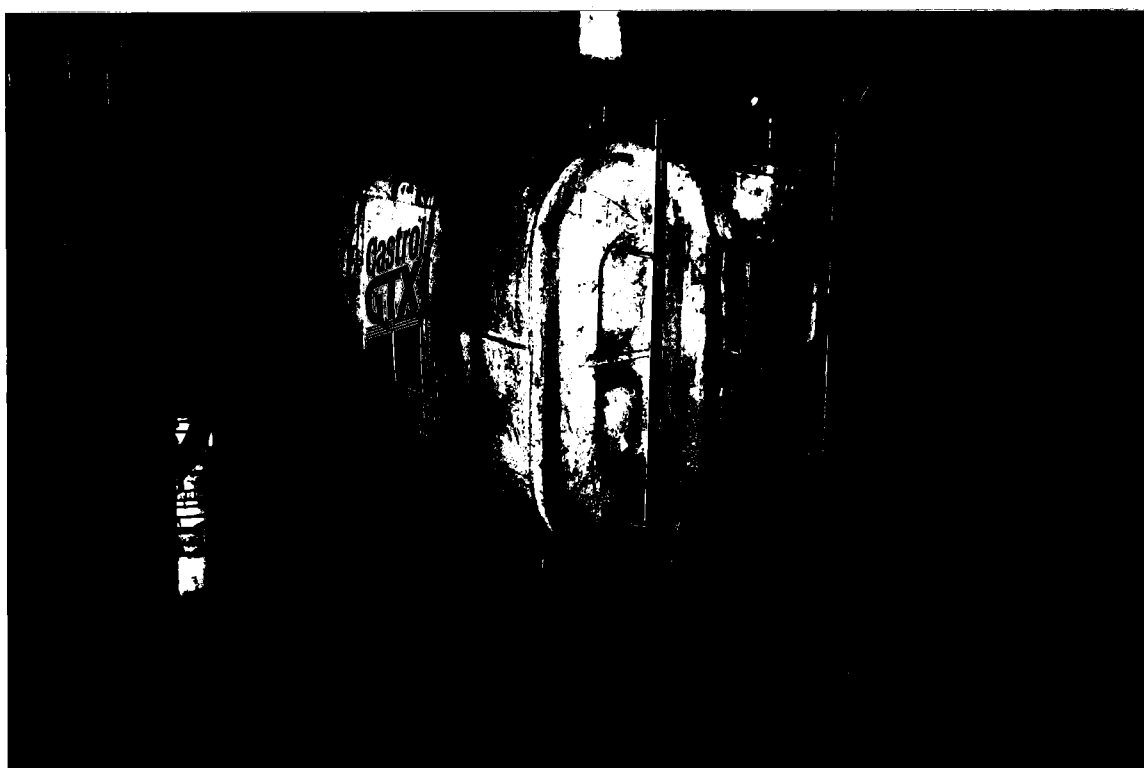
5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR: HÉLÈNE FRIGON Hélène Frigon DATE:98-05-28

. VÉRIFIÉ PAR: ALAIN ROCHON Alain Rochon DATE:98-06-12

. COMMENTAIRE DU VÉRIFICATEUR

O.K.



Deux réservoirs d'huile usée de 2000 litres.
Les deux réservoirs sont remplis au quart.

**BANQUE DE DONNÉES DES DOSSIERS TRAITÉS PAR LE MENVIQ DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE RÉHABILITATION DES TERRAINS CONTAMINÉS (GERSOL)
FICHE TECHNIQUE DES NOUVELLES INSCRIPTIONS
RÉF.: 5124-07-11**

IDENTIFICATION

NO SÉQUENTIEL: _____

Nom du lieu: Produits Shell Canada, boul. St-Martin

Municipalité: Laval

Région administrative: (no) 13 Numéro de réf.: G-7610-13-01-00507 03

GÉNÉRALITÉS

Date d'ouverture du dossier: 94-10-04 Ch. de projet: Alain Rochon

Avancement du dossier:

1988: _____ 1989: _____ 1990: _____ 1991: _____

1992: _____ 1993: _____ 1994: C + R + T 1995: _____

1996: _____ 1997: _____ 1998: _____ 1999: _____

SA: sans action C: caractérisation R: restauration SE: suivi environnemental T: terminé

CARACTÉRISTIQUES

Type de propriétaire du terrain: PC

PI: privé industriel M: municipalité HQ: Hydro-Québec
PC: privé commercial GQ: gouvernement du Québec I: institution
PA: privé autre GF: gouvernement fédéral

Usage actuel du terrain: RS Zonage futur du terrain: ?

V: vacant BI: bâtiment industriel RL: résidentiel C: commercial I: industriel
H: habitation BC: bâtiment commercial RF: récréatif Ag: agricole Au: autre
RS: réservoir souterrain(MER) A: autre
BPI: bâtiment public et institutionnel

Types de contaminants prioritaires: 1- Essence
(maximum 5) 2- _____
3- _____
4- _____
5- _____

Contamination: 0 O: organique, I: inorganique, M: mixte (org + inorg.)

Superficie du lieu contaminé: ? m²

Volume(s) de sol contaminé: ? m³ >B et ? m³ >C

Évaluation du coût de la restauration: ? \$

DATE DE MISE À JOUR DE LA FICHE: ~~94-11-25~~ 95-10-11

N.B.: Si réponse inconnue inscrire: ?
Si information non applicable inscrire: NA